



Pays de Fayence

Provence d'Azur

La Communauté de communes du Pays de Fayence recrute :
Un agent de relève pour sa Régie de l'eau et de l'assainissement

Poste à pourvoir en CDI

Date de prise de poste souhaitée : dès que possible

AGENT DE RELEVÉ

CONTEXTE

La Communauté de communes du Pays de Fayence est un établissement public de coopération intercommunale comptant environ 160 agents au service d'un territoire composé de 9 communes regroupant une population de 28 000 habitants. Sa régie des Eaux est un service public industriel et commercial chargé de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Elle compte une soixantaine d'agents répartis pour moitié entre fonctionnaires territoriaux et salariés de droit privé.

Dans le cadre d'un départ à la retraite, nous recrutons un/une agent de relève en CDI à temps plein .

Vous désirez faire partie de cette structure avec une équipe motivée et dynamique où les activités sont variées avec des perspectives d'évolution de carrière ? Rejoignez-nous !

MISSIONS

L'agent de relève est principalement chargé de la pose/renouvellement et de la relève des compteurs. En période de facturation, il participe principalement aux campagnes de relevés de compteurs. Il assure régulièrement des interventions sur les cabines compteurs et accessoires.

Il participe également à la surveillance des réseaux d'eau et d'assainissement, à l'entretien et aux manœuvres régulières des accessoires de réseau selon les planifications (vannes, réducteurs de pression, bouches à clé, tampons...). Il assure l'entretien des postes de relevage, les réparations de fuites, de branchements (eau et assainissement), le renouvellement de réseaux etc...

PROFIL RECHERCHE

Vous justifiez d'une première expérience réussie dans le secteur des réseaux d'eau et d'assainissement. Bonnes connaissances en plomberie.

Autorisation à intervenir à proximité des réseaux (AIPR) idéalement.

Permis B obligatoire

Vous avez l'esprit d'équipe et sens du service public

CONDITIONS

CDI à temps complet de droit privé soumis à la convention collective de l'eau et de l'assainissement n° 2147 ; poste basé à Fayence. Déplacements sur le territoire communautaire avec véhicule de service. Tenue d'une astreinte collective mensuelle après familiarisation avec le métier et le secteur géographique.

Les Horaires de travail sont organisés en cycle de 2 semaines avec une journée de repos tous les 2 semaines :

Semaine 1 sur 5 jours à 40 h : matin : 8 h 00 à 12h00 après-midi : 13h30 à 17h30 et 2 heures de récup

Semaine 2 sur 4 jours à 32 h : matin : 8 h 00 à 12h00 après-midi : 13h30 à 17h30 – jour de repos à définir.

RÉMUNÉRATION

Salaire mensuel de base sur 12 mois selon profil (formation, expérience...).

Indemnisation mensuelle de l'astreinte et indemnités de renfort, chèques Cadhoc et prime annuelle au mérite, CNAS.

CANDIDATURE

CV et lettre de motivation à envoyer sur **rh@cc-paysdefayence.fr** ou par courrier à :

⇒ Ressources Humaines – MAISON DE L'EAU – 871 Rte de Fréjus 83440 Fayence